



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
MARYLISE LÉON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT

**N°44**

24 DÉCEMBRE 2022

**REFORME ASSURANCE CHÔMAGE**

## Le gouvernement s'acharne sur les droits des demandeurs d'emploi

À l'occasion de l'envoi du projet de décret en Conseil d'État relatif au régime d'assurance chômage pour consultation des organisations syndicales et patronales, la CFDT a découvert avec stupéfaction une nouvelle disposition modifiant les règles d'indemnisation des demandeurs d'emploi.

Fin novembre le ministre du Travail avait présenté de nouvelles dispositions permettant la modulation des règles d'indemnisation en fonction de la conjoncture. Le gouvernement avait alors fait le choix de réduire de 25 % la durée d'indemnisation pour tous les travailleurs et travailleuses en fin d'indemnisation et nouvellement inscrits à Pôle emploi à compter du 1er février 2023. Le projet de décret prévoit en plus de cette disposition une baisse de 40 % de cette durée lorsque le taux de chômage aura atteint 6 % en moyenne au niveau national.

**La CFDT regrette et dénonce un nouvel arbitrage encore une fois en défaveur des plus fragiles. Elle se battra pour que les précaires, les chômeurs de longue durée et notamment les seniors ne subissent pas cette nouvelle injustice.**

La modulation de l'assurance chômage selon la conjoncture n'est pas une solution pour atteindre le plein-emploi. Cette baisse drastique et inédite des droits des demandeurs d'emploi n'améliorera en rien leur entrée sur le marché du travail et ne fera qu'aggraver les difficultés rencontrées par ces personnes.

**Pour la CFDT l'atteinte de l'objectif de plein-emploi passera par des solutions intelligentes sur la qualité de l'emploi et de l'accompagnement des personnes concernées, des solutions de proximité également pour répondre aux multiples facteurs explicatifs du chômage. Certainement pas en s'acharnant sur les seuls droits des demandeurs d'emploi, reflet d'une vision stigmatisante, simpliste et archaïque du fonctionnement du marché du travail.**

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT  
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante

 @CFDT

 /la.CFDT

 CFDT

CFDT.FR